

Admission

■ Comment en bénéficier ?

La demande peut être faite par la personne, son entourage, le médecin (traitant ou spécialiste), les intervenants médico-sociaux... Elle doit être accompagnée d'une **prescription médicale**. Après réception de la demande, la personne est inscrite sur liste d'attente.

La demande
d'accompagnement se fait
par téléphone au
02 33 53 69 57
esa.nordcotentin@soinssante.fr

Secteurs d'intervention



L'Association Soins Santé et les S.S.I.A.D partenaires (La Hague, Montebourg, St Sauver le Vicomte et Val de Saire) couvrent le territoire du Nord-Cotentin.



ESA – Soins Santé
Centre de santé Brès-Croizat
31 place Louis Darinot
50100 Cherbourg-en-Cotentin

02 33 53 69 57

Equipe Spécialisée de la Mémoire

Accompagnement



à domicile

Qu'est-ce que l'ESA ?

■ Pour qui ?

Pour les personnes atteintes de troubles cognitifs légers ou modérés (mémoire, attention, organisation...), ayant une répercussion sur la vie quotidienne et familiale. Cet accompagnement s'adresse à la personne, ainsi qu'à son entourage proche.



■ Par qui ?

Par une équipe professionnelle pluridisciplinaire, qui est composée d'infirmiers coordinateurs, d'ergothérapeutes et d'assistants de soins en gérontologie.

Accompagnement

■ Quelle organisation ?

Après une rencontre à domicile pour évaluer les besoins, l'équipe identifie les objectifs thérapeutiques qui seront abordés pendant l'accompagnement.

Les séances se déroulent à domicile, à raison d'une heure par semaine, dans une durée maximale de 15 séances.

Des échanges avec le médecin et les partenaires du territoire assurent un relais à la suite de l'intervention.

Aucun frais n'est à prévoir par le patient, les séances sont prises en charge à 100 % par l'Agence Régionale de Santé.

Objectifs

■ Pour quoi ?

Le rôle de l'équipe est de favoriser le **maintien à domicile** dans les meilleures conditions possibles. Ses missions sont d'accompagner la personne et son entourage dans :

- La mise en place d'un plan d'aide et de relais adaptés aux besoins.
- L'apprentissage d'outils qui favorisent l'autonomie au quotidien.
- L'accompagnement des aidants : soutenir, conseiller et informer.
- La préconisation d'aides techniques favorisant la sécurité au domicile.
- La réintroduction ou l'initiation d'une stimulation cognitive.